

Procès verbal du conseil municipal du mardi 25 janvier 2022

Présents : Albouy P - Arnaud Gérard - Astruc David - Bénard Fabrice – Château Gilles - Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria-Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée - Morel Evelyne – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Berté Véronique à Descouens

Absents : Bénézech Mathieu – Berna Camille

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

Début de conseil : 18h35

Vote du procès verbal du conseil municipal du 15 décembre 2021

Voté à l'unanimité.

Ordre du jour

1 - Renouvellement du contrat de l'entreprise ESAT pour le nettoyage du village :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec ESAT ENTREPRISE pour l'entretien des voiries et espaces verts de la commune de NEFFIES, pour l'année 2022. Le tarif est identique à celui de l'an passé : montant 668.00 € ht avec 51 passages, soit un total de 34 068 € ht, 40 881.60 € ttc.

Vote unanimité

2 - Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires

Monsieur le Maire dit au conseil que le Centre de gestion de l'hérault chargé de la mise en concurrence a retenu l'Assureur Gras Savoye/Générali pour le remboursement des salaires des agents en maladie. Il propose de choisir cet assureur avec les mêmes garanties que le précédent contrat à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025.

Vote unanimité

3 - Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au service de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires territoriaux (DETR 2022)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet pour l'éclairage sportif du terrain de foot qui est particulièrement obsolète.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention pour ces travaux au service de l'Etat au titre de la DETR 2022 sur la base du devis le moins disant reçu à ce jour pour un montant de 76 647.50 € – 91 977.00 € TTC.

Vote : unanimité

4 - Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au Conseil Départemental

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet pour l'éclairage sportif du terrain de foot qui est particulièrement obsolète.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention pour ces travaux au Conseil départemental sur la base du devis le moins disant reçu à ce jour pour un montant de 76 647.50 € ht – 91 977.00 € TTC.

Vote : unanimité

Procès verbal du conseil municipal du mardi 25 janvier 2022

5 - Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au Conseil Régional

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet pour l'éclairage sportif du terrain de foot qui est particulièrement obsolète.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention pour ces travaux au Conseil Régional sur la base du devis le moins disant reçu à ce jour pour un montant de 76 647.50 € ht 91 977.00 € TTC.

Vote unanimité

6 - Tarification des locations de salle

Monsieur le Maire propose de modifier le prix des locations de salle et des cautions qui n'ont pas augmenté depuis 2015. Chaque personne sera responsable et aura la responsabilité de cette location.

Il propose le tarif suivant :

Salle de l'Ancien Couvent : location 250.00 € - Cautions : 2 chèques : 1 de 300.00 € et un de 500.00 €

Salle des fêtes : location 500.00 € - Cautions 2 chèques : 1 de 300.00 € et un de 500.00 €

Chaque personne s'engagera personnellement et assumera la responsabilité de cette location.

Vote unanimité

Questions diverses

7 – Demande de subvention à Hérault Energies pour l'électrification Chemin de Vailhan

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'électrification du chemin de Vailhan pour un montant de travaux estimé par Hérault Energies à 100 154.72 € tt. Le montant prévisionnel à charge pour la commune (subvention déduite perçue par Hérault Energies) serait de 38 496.64 €.

Vote unanimité

Informations

1) Ecole : Gilles Combes

Augmentation de cas COVID chez les enfants – Service minimum d'accueil mis en place lors de la grève des enseignants – Mise en place de garde d'enfant par la commune en l'absence d'enseignants

2) Finances - Zéro Pouce : Marie-Agnès Ulrich

Finances : excédent 2021 un peu moins important car les travaux de l'entrée de Roujan ont été réglés en 2021.
Zéro Pouce : Permanence en Mairie ce jour pour informer la population

3) Association : Maria-Pia Girard

Mise à disposition de la salle Marin Calas à l'EVS Le Royaume des neuf fiefs pour entreposer du matériel
Parcours santé : confection d'un panneau d'accueil sera réalisé.

4) Travaux : David Astruc

Eglise : Chantier avance bien

Pont chemin de Vailhan : démarrage début janvier 2022

Eclairage public : cœur du village en priorité

5) Départ d'un agent en retraite au 01.04.2022 : recrutement en cours

6) Place Jean Jaurès :

rappel : interdiction des chiens sur les places publiques – Interdiction non respectée sur la commune et particulièrement sur cette place

Le conseil est clos à 19h45.